



1200776003

DATE DEPOT : 2012-01-25

NUMERO DE DEPOT : 2012R007746

N° GESTION : 2007B24063

N° SIREN : 501106520

DENOMINATION : WEBEDIA

ADRESSE : 4 r Léon Jost 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2011/07/29

TYPE D'ACTE : DECISION DES ASSOCIES

NATURE D'ACTE :

WEBEDIA

Société par actions simplifiée au capital social de 115.560 euros

**Siège Social : 4, rue Léon Jost
75017 Paris**

501 106 520 RCS Paris

*Certificé
en forme
à Guinet
le 25/10/2011
SG*

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES B1

EN DATE DU 29 JUILLET 2011

Les soussignés :

- Monsieur Stéphane Guinet
propriétaire de **2.097 actions B1**
- Airtek SA
représentée par Monsieur Laurent Asscher, dûment habilité
propriétaire de **6.292 actions B1**
- Financière HG
représentée par Hervé Giaoui
propriétaire de **4.195 actions B1**

c'est-à-dire les seuls associés B1 possédant les **12 584 actions B1** de la société WEBEDIA désignée en tête des présentes (ci-après la "Société"),

ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes portant sur les points ci-dessous :

- Renouvellement du mandat de censeur au conseil d'administration de Airtek SA, société anonyme de droit belge, représentée par Monsieur Laurent Asscher,
- Approbation du renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Cédric Tournay.
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

(Renouvellement du mandat de censeur au conseil d'administration de Airtek SA, société anonyme de droit belge, représentée par Monsieur Laurent Asscher)

Les associés B1 ont décidé de renouveler en qualité de censeur au conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 18 (*Censeurs*) des statuts, pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de la réunion des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

Airtek SA, société anonyme de droit belge, dont le siège social est avenue Louise 480 à 1050 Bruxelles (Belgique), immatriculée au RPM sous le numéro 860 444 042, laquelle sera représentée au conseil d'administration par Monsieur Laurent Asscher.

Monsieur Laurent Asscher a fait savoir par avance, au nom de la société Airtek SA, qu'il acceptait le renouvellement de mandat de censeur au conseil d'administration de la société Airtek SA, et déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour la poursuite de l'exercice du mandat de censeur au conseil d'administration de Airtek SA.

DEUXIEME DECISION

(Approbation du renouvellement du mandat de membre indépendant du conseil d'administration de Monsieur Cédric Tournay)

Les associés B1 ont décidé d'approuver le renouvellement du mandat de membre indépendant du conseil d'administration de Monsieur Cédric Tournay, tel que décidé ce jour par les associés de la Société réunis en assemblée générale mixte.

TROISIEME DECISION

Les associés ont conféré tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

Le présent acte constate les décisions unanimes des associés B1.

Stéphane Guinet

Pour Airtek SA
Laurent Asscher

Pour Financière HG
Hervé Giaoni

